

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°81-322 du 15 octobre 1981.

chargeant le Camarade GUEZODJE
Vincent, Ministre de l'Intérieur et
de la Sécurité Publique, de l'intérim
du Camarade Barthélémy OHOUENS, Minis-
tre de l'Industrie, des Mines et de
l'Energie pour compter du 14 Octobre
1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 14 Octobre 1981, le Camarade GUEZODJE
Vincent, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique est
chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie, des Mines et de
l'Energie pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 15 Octobre 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MISP-MTMP
6 Autres Ministères 20 BPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections 4
DAN 2 DCCT 1 ONEPI-Gdé Chanc. 2 UNB-ISJ-BN 6 BCP 1 JORPB 1.-